

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers collègues du conseil d'arrondissement,
Mesdames, messieurs les directeurs,

C'est avec grand plaisir que je suis conviée aujourd'hui à vous dévoiler le rapport annuel traitant de la situation financière de notre arrondissement. Permettez-moi, au nom de mes collègues, de vous faire part de ce qui nous semble caractériser l'essentiel des résultats et des réalisations qui méritent d'être soulignés quant aux principaux investissements consacrés en vue d'améliorer notre qualité de vie.

Budget de fonctionnement 2004
Résultats financiers au 31 décembre

L'exercice 2004 comptait initialement sur un budget global des dépenses de l'ordre de 48,3 M\$, complété par l'apport de revenus autonomes estimé à 1,8 M\$. Une gestion rigoureuse des frais d'exploitation, combinée à une hausse des recettes ont permis de générer un surplus de près de 2 M\$ (1,9 M\$).

Cette situation avantageuse s'explique d'abord par le dégagement d'un excédent de 1,1 M\$ à partir du budget des opérations courantes et ce, grâce à des économies de près de 1 020 000 \$ dans le budget destinés aux activités de déneigement, qui se sont vus réaffectés dans un fonds de réserve spécifique. Mentionnons que des correctifs budgétaires apportés à la suite de la conclusion des conventions collectives de travail ont également contribué à améliorer la situation de l'arrondissement et ce, au moyen du remboursement d'une somme totalisant quelque 744,0 \$. En dernier lieu, il ne faudrait certes pas passer sous silence que les revenus additionnels découlant de l'émission de permis et des services tarifés se sont élevés à près de 2,4 M\$, soit environ 600,0 \$ de plus qu'escompté.

Principales réalisations 2004

Il importe de signaler que 2004 s'est avérée une année faste au plan des réalisations. Qu'il s'agisse du soutien au développement domiciliaire et, particulièrement, pour ce qui est de la création de nouvelles unités de logement social, Rosemont–La Petite-Patrie s'est distingué de par le caractère proactif de ses interventions en vue de fournir une offre de logements diversifiée à l'intention des ménages qui habitent son territoire. Pensons, entre autres, aux projets Saint-Étienne, la Coopérative Sans Frontières et aux Habitations Nouvelles Avenue, qui ont hissé l'arrondissement en tête de peloton à l'échelle montréalaise au chapitre de la construction d'habitations sociales et communautaires.

Que dire également des efforts déployés afin d'entretenir un paysage urbain à la hauteur des attentes de la population. Que ce soit par l'entremise de campagnes intensives de sensibilisation à la propreté, de la révision du Plan d'urbanisme ou de la mise en place d'infrastructures complémentaires au redéploiement du site Angus, tous ces gestes témoignent d'un souci constant de l'administration à veiller à l'épanouissement d'un milieu de vie de qualité pour les résidants.

L'arrondissement peut se montrer fier des investissements qui ont été consacrés en 2004 pour améliorer son offre de service. À titre d'exemples, j'en veux pour preuve la concrétisation de divers projets que nous estimions prioritaires et qui ont requis plus de **6 M\$** :

- Transformation de la piscine Père-Marquette en centre de baignade familiale, pour **2,7 M\$**;
- Aménagement d'un terrain de mini-soccer synthétique et d'une aire de volley-ball de plage au parc Père-Marquette, au coût de **475,0 \$**;
- Acquisition de l'édifice du 5350, rue Lafond à des fins de création de nouveaux locaux sportifs et communautaires dans le quartier du Vieux-Rosemont, représentant des immobilisations de **1,9 M\$**;
- Aménagement d'un terrain de soccer semi-synthétique au parc de la Louisiane, pour **340,0 \$**;
- Réfection des jeux de fers au parc du Pélican, au coût de **70,0 \$**;
- Rénovation de deux aires de jeux pour enfants dans les parcs Saint-Émile et du Pélican, moyennant **580,0 \$**.

Budget de fonctionnement 2005

Pour ce qui est maintenant du budget de fonctionnement de l'arrondissement de 2005, celui-ci a été établi à 52 504,3 M\$. Les revenus autonomes anticipés, pour leur part, furent fixés à 2 239,3\$. D'après l'analyse de l'évolution des dépenses, tout nous porte à croire que ces paramètres seront rigoureusement respectés.

En accord avec le plan d'affaires de l'arrondissement, l'administration locale poursuit cette année une démarche qui se veut centrée sur le service à la population et la décentralisation d'activités d'expertise, particulièrement dans les domaines la gestion de la santé-sécurité au travail, de l'ingénierie urbaine et de la planification des espaces verts. Précisons aussi que le développement du territoire engendre une demande accrue concernant le traitement des requêtes pour permis, ce qui a amené la création d'un nouveau poste de préposé au sein de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Il faut souligner aussi que l'exercice 2005 donne lieu à des expériences novatrices de toute sortes, notamment en ce qui touche les programmes environnementaux. En matière de collecte sélective, un projet pilote employant des sacs de plastique transparent au lieu des bacs verts habituels est actuellement en cours auprès d'environ 1 125 logements du quartier Rosemont. Dans la même veine, l'arrondissement a mis en place un régime de tarification des services de l'éco-centre de La Petite-Patrie en vue d'optimiser les opérations de cet équipement municipal.

S'il y a un enjeu au centre des préoccupations de l'arrondissement, c'est bien d'offrir une meilleure accessibilité aux programmes et installations de la Ville en matière de culture, de sport et de loisir. Pour ce faire, nous avons injecté 250,0 \$ afin de financer le maintien du bibliobus municipal, le soutien à la consolidation d'un pôle culturel, de même que l'amélioration de l'offre de service en ce qui a trait aux patageoires et aux patinoires extérieures.

Je ne saurais enfin passer sous silence que l'arrondissement déploie cette année des moyens considérables pour œuvrer au renforcement du sentiment d'appartenance au sein de la population et au rayonnement de Rosemont–La Petite-Patrie. La commémoration du centenaire du quartier Rosemont nous en donne un exemple éloquent.

Principales réalisations 2005

Enchaînons avec nos principales réalisations de 2005. Toujours dans l'esprit de doter Rosemont–La Petite-Patrie des infrastructures et équipements correspondants aux besoins évolutifs de sa population, l'arrondissement a planifié des immobilisations qui se chiffrent globalement à **9 456,0 \$** pour 2005. Parmi les divers projets pour lesquels des crédits ont été débloqués, nous pouvons affirmer qu'un grand nombre permettra de mettre en place de nouveaux parcs et équipements municipaux, ou, encore, de revamper des éléments existants qui nécessitent des améliorations ou une mise aux normes.

Peut-être pour mieux illustrer l'ampleur de ces investissements, je tiens à mettre en évidence certaines interventions qui revêtent à nos yeux un caractère de premier plan. Je pense notamment :

- (au) réaménagement de la rue Beaubien, plus précisément, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis, qui requiert **1 M\$** et qui bénéficie de l'apport du Programme du Renouveau Urbain (PRU);
- (au) réaménagement du parc Étienne-Desmarteau, dont l'exécution des travaux prévus pour 2005 avoisineront **1,3 M\$**;
- (à) la création du parc Jean-Duceppe, dans le secteur Angus, pour lequel sera consacré **2,9 M\$**;

- (à) l'amélioration des aires de jeux pour enfants dans 4 parcs de l'arrondissement, à savoir les parcs Molson, Père-Marquette, Cité-Jardin et Sainte-Bernadette. Dans l'ensemble, ces interventions sont évaluées à approximativement **600,0 \$**;
- (à) l'aménagement des locaux du nouveau centre communautaire situé au 5350, rue Lafond, qui représentent des déboursés de l'ordre de **1,3M \$**;
- (à) l'aménagement d'une place publique localisée à l'intersection des rues Saint-Hubert et de Bellechasse, au coût de **436,0 \$**, incluant des fonds provenant du Programme de Renouveau Urbain (PRU).

Orientations budgétaires 2006

Dans la perspective de l'exercice 2006, le budget des dépenses de l'arrondissement se chiffre à 53 647,1 \$. Les revenus autonomes anticipés s'évaluent par ailleurs à 2 640,1 \$. Pour mener à bien sa mission, Rosemont–La Petite-Patrie mobilise un effectif de 532,1 années-personnes.

Pour l'années 2006, nous prévoyons obtenir une dotation budgétaire suffisante afin que l'arrondissement puisse assumer adéquatement des activités maintenant décentralisées, particulièrement dans les domaines de la gestion immobilière et de la gestion des ressources humaines.

Concernant cet exercice, nous sommes appelés à composer avec un accroissement des frais d'exploitation associés aux coûts de main-d'œuvre et à l'indexation des contrats confiés à l'entreprise privée. D'autres hausses de frais doivent être prises en considération, notamment en ce qui a trait à la location et à l'entretien d'espaces physiques, aux fonds requis au règlement de litiges, ainsi qu'aux frais inhérents aux opérations de l'arrondissement.

À cet égard, les orientations que nous préconisons tentent, à notre point de vue, de concilier avantageusement les impératifs financiers qui nous sont prescrits et notre volonté de maintenir l'intégrité de la prestation de services à la population.

Réalisations projetées pour 2006 (PTI)

Afin que nous puissions mettre de l'avant des projets qui répondent aux aspirations légitimes de nos concitoyens, les membres du conseil ont convenu d'une série d'interventions qui s'inscriront dans le cadre du programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (PTI 2006-2007-2008). Nous restons d'avis que les crédits obtenus nous permettront de réaliser des initiatives qui exerceront un impact tangible sur nos milieux de vie. Outre la programmation des dépenses inhérentes au matériel roulant, au parc immobilier, aux infrastructures et à la réfection du réseau routier de l'arrondissement (programme de réfection

routière –PRR), nous entendons mettre l'accent sur des gestes qui auront une portée immédiate sur nos communautés.

À cet effet, nous envisageons déployer des ressources supplémentaires en vue de parachever l'aménagement du centre Lafond, la continuation des travaux d'amélioration des aires de jeux de nos parcs et ce, sans oublier le réaménagement de certains des ces espaces verts. Nous désirons enfin que 2006 soit l'année de la réalisation des études préparatoires nécessaires à la création d'un nouveau centre civique multi-fonctionnel pour mieux desservir le secteur Angus.

Mot de la fin

Et pour conclure...

Le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement dont je viens de vous faire état se veut une récapitulation des lignes de force qui ont inspiré nos actions depuis 2004. Aussi, il m'apparaît pertinent de profiter ici de l'opportunité qui m'est donnée pour souligner la contribution des employés et partenaires de l'arrondissement dans l'accomplissement de leurs attributions, grâce auxquels nous sommes aujourd'hui en mesure d'apprécier l'ampleur des interventions et réalisations qui ont été complétées au bénéfice de la population de Rosemont–La Petite-Patrie.

Tout en vous remerciant de l'écoute active dont vous avez su faire preuve, je voudrais enfin vous inviter à une séance spéciale de notre conseil d'arrondissement qui se tiendra le 12 septembre 2005. Ce sera, pour moi, l'occasion de vous revoir afin de vous exposer davantage dans le détail les choix budgétaires et le programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008 (PTI) qui guideront l'administration de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie au cours du prochain exercice.